

Réformes du financement du MCO, de la psychiatrie et des SMR

MANAGEMENT

Ref : MGTP006E



Compétences visées

Comprendre l'ensemble des réformes du financement de la santé MCO/PSY, SMR et médicosocial.

Objectifs et contenus

Tronc commun obligatoire

Appréhender la philosophie de la réforme financière de la Santé MCO/PSY, SMR et médicosocial

- Les rappels et l'histoire des différentes évolutions tarifaires.
- Les EHPAD et le référentiel d'évaluation interne (ex. : Angélique) l'ESM et Seraphin PH, le sanitaire.
- Le vieillissement de la population, la maladie chronique, le virage ambulatoire.

Comprendre les principes de financement de l'hôpital

- L'ONDAM.
- Le PLFSS.
- La gradation des soins.
- Le Ségur de la santé et ses impacts, les 4 piliers.
- Les financements de niche et ciblés, le financement au parcours, l'article 51.
- Les dispositifs.
- Le point sur les réformes en cours et à venir.

Module 1 : Le financement de la psychiatrie (en fonction des types d'établissements représentés)

Comprendre les enjeux de la réforme du financement en psychiatrie

- Les 8 compartiments du financement.
- L'évolution de la datation à la capitation et à l'activité.
- Les activités spécifiques et les nouvelles activités.
- La transformation et le codage.
- La qualité et l'évolution des pratiques professionnelles.
- La recherche.
- Le point sur les réformes en cours et à venir.

Identifier les enjeux et impacts de la réforme dans son établissement

- Les modalités de prises en charges : durée des séjours, taux de réhospitalisation.
- Les longs séjours.
- L'hospitalisation complète, l'hospitalisation à temps partiel.
- La place des parcours dans la structuration de l'offre.

Objectifs complémentaires

Module 2 : le financement du MCO (en fonction des types d'établissements représentés)

Comprendre les enjeux de la réforme du financement du MCO

- La construction tarifaire du MCO : ONDAM, PMSI, ENC, T2A.
- Les forfaits et les dispositifs médicaux.
- L'Hospitalisation À Domicile, les hôpitaux de proximité et la réforme tarifaire des urgences.
- L'impact de la garantie de financement et la compensation des surcoûts COVID.
- Le point sur les réformes en cours et à venir.

Mesurer les enjeux et impacts de la réforme sur son établissement

- La recherche de nouveaux gains de productivité dans les hôpitaux publics, le rythme et la qualité du travail en tension à l'hôpital.
- La question des parcours, les parcours patient.
- Le parcours de soin coordonné dans le cadre des forfaits et dispositifs.

Module 3 : le financement du SMR (en fonction des types d'établissements représentés)

Comprendre les enjeux de la réforme du financement des SMR

- Les compartiments du modèle de financement du SMR : MIGAC, DMA de la mise en œuvre transitoire à un financement complet, financements des plateaux techniques.
- Le rappel sur les dispositions de financement DAF.
- Le PMSI SMR.
- Le point sur les réformes en cours et à venir

Mesurer les impacts et enjeux de cette réforme sur son activité

- Le DMA dans son établissement.
- Le PMSI dans son établissement.
- La traçabilité et la qualité des données.

Méthodes

- Apports cognitifs et méthodologiques.
- Étude de cas.
- Exercices.

Personnes concernées

Tout professionnel de santé.

Valeur ajoutée

Cette action alterne apports théoriques, méthodologiques et exercices pour permettre aux participants de comprendre la singularité des financements de la santé afin de mener à bien une démarche médico-économique pertinente. Cette formation est animée par des experts. Elle est adaptée en fonction des types d'établissements représentés par les apprenants en formation.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation se compose d'un tronc commun obligatoire puis de 3 modules au choix. Le module obligatoire pose le cadre du fonctionnement des financements et chaque module zoome sur les spécialités MCO, SMR et psychiatrie.

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- France. (1999, 27 juillet). Loi n° 99-641 du 27 juillet 1999 portant création d'une couverture médicale universelle. Journal officiel de la République française, 28 juillet 1999.
- France. (2003, 18 décembre). Loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003, articles 22 à 34. Journal officiel de la République française.
- France. (2023, 26 décembre). Loi n° 2023-1250 du 26 décembre 2023 de financement de la sécurité sociale pour 2024. Journal officiel de la République française.
- Ministère des Solidarités et de la Santé. (2024, 5 avril). Instruction n° DGOS/R4/2024/35 du 5 avril 2024 relative aux compartiments régionaux du modèle de financement de la psychiatrie.
- France. (2024, 31 décembre). Décret n° 2024-1267 du 31 décembre 2024 relatif à la réforme du financement des établissements de santé. Journal officiel de la République française.

Mise à jour le : **04/03/2025**